



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E1572

VALABLE JUSQU'AU 02/10/2024

ÉDITÉ LE 13/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1973
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 30/09/2021
100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 1980B215

Siret : 320 202 187 00052

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 8000864

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 78106796

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 78106796

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : DUPIN FRÈRES

3, RUE GUSTAVE EIFFEL
ZONE ARTISANALE DE LA GRUE
26120 CHABEUIL

Téléphone : 04 75 59 00 70

Fax : 04 75 59 27 84

Portable :

Site Internet : www.dupinfreres.fr

E-mail : contact@dupinfreres.fr

Responsabilité légale :
DUPIN ROXANE PRÉSIDENTE

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	03/10/2020
4512	Fourniture et pose volets, stores, portails, rideaux, grilles, portes de garage et portes sectionnelles - collectif - tertiaire et industriel Mention RGE	03/10/2020
4711	Produits verriers (Technicité courante) Mention RGE	03/10/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.